

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 25

Artikel: Vieilles choses : jugements de Dieu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196314>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les guetteurs de ville.

Il y a quelque temps, nous avons rappelé qu'autrefois, dans plusieurs villes de la Suisse, le guet annonçait aux habitants, non seulement l'heure, mais le temps qu'il faisait. Voici, pour compléter ce renseignement, de curieux détails, donnés par le *Petit Parisien*, et qui nous montrent que cette coutume existe encore en quelques pays :

L'Alsace possédait jadis beaucoup de ces veilleurs qui circulaient avec la mission, à chaque heure de nuit, de chanter un couplet invitant les habitants à dormir en paix. On les conservait par tradition. Ce qui n'empêchait point qu'on se moquât d'eux en ce quatrain d'un poète strasbourgeois, traduit par M. Seignerlet :

Est-ce chose bien utile
Que de troubler mon sommeil
Pour me donner le conseil
De dormir tranquille ?

Sur la cathédrale de Strasbourg, les guetteurs étaient autrefois à poste fixe, se relayant comme des gardiens de phare ; ils se tenaient sur la plate-forme, chargés, toutes les fois que l'horloge sonnait les heures, de les reproduire avec une cloche spéciale, d'une sonnerie plus grave ; ils devaient faire le tour de la galerie de la plate-forme, examinant la ville et la banlieue aux quatre points cardinaux avant de se remettre à l'abri dans la chambre qui leur était réservée.

C'est ce guetteur-là qui existe encore à Saint-Quentin. Dans presque toute l'Espagne, on le rencontre aussi. Comme on le faisait plaisamment remarquer, il représente « l'heure pour tous ».

En Espagne, il y a également le veilleur de nuit qui s'appelle le « sereno ».

Dans les *Huguenots*, il est un personnage qui chante, à la fin du troisième acte, en vers de M. Scribe :

Rentrez, habitants de Paris,
Rentrez dans vos logis !
Que tout bruit meure !
Car voici l'heure,
L'heure du couvre-feu !

Ce personnage porte une lanterne et une pique. C'est le « veilleur de nuit ». C'était le « sereno » parisien du Moyen-Age.

En Espagne, le « sereno » passe lentement, enveloppé dans une cape, coiffé d'un bonnet rouge et noir, portant, d'une main, une lanterne à verres de couleur, de l'autre, une sorte de lance. Il inspecte, silencieusement les maisons, secoue les portes, les devantures des maisons et, à chaque dix pas, module dans la nuit un cri prolongé :

— *Las doce han dado ; sereno !* (Minuit a sonné ; temps serein.)

Ou bien :

— *Las dos han dado ; iluviendo !* (Il est deux heures ; il pleut.)

Ou encore :

— *Las tres han dado ; unbladoc !* (Il est trois heures ; temps couvert.)

Aujourd'hui, les pendules, les baromètres

et les agents de police tendent à remplacer ces anciens usages qui ne tarderont pas à disparaître complètement, mais il faut reconnaître que les veilleurs de nuit avaient une physionomie bien particulière et qu'ils devaient être très utiles pour donner du « ton » à des scènes de roman.

Mariage d'une heure.

Il vient de se célébrer à Varsovie un mariage très extraordinaire :

Le 13 mai, vers cinq heures du soir, une foule de mendiants étaient réunis devant une des églises catholiques de cette ville et devisaient avec animation. Tout à coup l'un d'eux s'écrie : « les voilà ! » et enfin ils arrivaient. Plusieurs équipages s'arrêtèrent devant le porche. Six personnes en descendent et entrent dans l'église, suivies des mendiants et d'un assez grand nombre de curieux qui se trouvaient là par hasard. En tête du cortège marchent les époux ; une jolie brune de vingt-deux ans et... un vieillard de quatre-vingt-six ans, chauve, chancelant, décrépit. On entonne le *Veni Creator* et la fiancée pleure à chaudes larmes, tandis que le fiancé jette de tous côtés des regards désespérés comme s'il souhaitait être à mille lieues de là. Cependant la cérémonie s'accomplit. Les « jeunes » mariés sortent de l'église, — montent dans des voitures séparées et partent, elle à droite, lui à gauche !...

Quel était donc ce mystère ? Voici le mot de l'énigme.

La jolie brune de vingt-deux ans avait hérité d'une fortune assez rondelette, mais qui devait lui revenir seulement si elle se mariait. Et les prétendants de foisonner ! Mais la jolie brune ne veut épouser que l'homme de son choix, et nul de ceux qui se présentent ne lui agréa. Des semaines, des mois se passent ; elle a bien envie d'entrer en possession de la fortune qui lui est tombée du ciel, mais elle ne trouve toujours pas celui qu'elle rêve. Ses parents la pressent ; ils ont, eux aussi, leur petit intérêt en jeu, mais la jolie brune reste inflexible.

Enfin, de guerre lasse, elle recourt à l'expédient du désespoir. Un matin, elle va droit au premier mendiant venu et lui demande à brûle-pourpoint s'il veut l'épouser. Il aura 300 roubles de gratification, mais il s'éclipsera après la cérémonie nuptiale et ne demandera jamais à revoir « sa femme ».

Hésitation du bonhomme, qui se trouvait être, comme nous l'avons dit, un vieillard presque nonogénaire, — ce qui prouverait, par parenthèse, que la jolie brune ne s'était pas du tout adressée au « premier mendiant venu, » — puis pourparlers, et enfin acceptation des conditions, scellée d'un *shake hands*.

Tel est le petit drame intime qui a eu son dénouement dans une église catholique de Varsovie. La jolie brune, aussitôt entrée en possession de l'héritage, a quitté la ville, et le vieillard ne tend plus la main aux passants. Il n'a du reste plus beaucoup de temps à vivre. En attendant son veuvage, la jeune et riche épouse aura le temps de chercher celui auquel elle s'unira pour la vie.

L'eau et le vin.

Plaidant la cause des buveurs d'eau, M. de Parville, dans la *Nature*, nous cite une curieuse expérience qui fut faite aux Etats-Unis :

C'est, dit M. Henri de Parville, le pendant de celle que les ingénieurs de chemins de fer exécutèrent autrefois sur les ouvriers anglais nourris avec de la viande et les ouvriers belges alimentés avec des lé-

gumes. Les mangeurs de viande accomplirent une besogne double de celle des végétariens. De même, en Amérique, on a fait travailler vingt hommes ne buvant que de l'eau et vingt hommes du vin, de la bière et du brandy. Au bout de vingt jours, on mesura le travail effectué. Les ouvriers buveurs de liqueurs fortes eurent le dessus pendant les six premiers jours ; puis vint une sorte de période de réaction ; finalement, les buveurs d'eau l'emportèrent en effectuant un travail au moins triple. On contrôla l'expérience en changeant les rôles. Les buveurs d'eau durent adopter le régime alcoolique pendant vingt jours et réciproquement les buveurs de vin et de boissons fermentées furent mis à l'eau claire. Encore cette fois, les ouvriers buveurs d'eau finirent par donner une somme de travail notablement supérieure à celle des buveurs de vin. La conclusion s'en détache naturellement. Pour un effort prolongé, l'usage de l'alcool diminue la puissance musculaire ; en d'autres termes, la machine humaine, alimentée avec de l'eau, fournit plus d'énergie qu'avec l'alcool.

Donc, dit en conclusion M. de Parville, c'est bien un préjugé populaire que d'admettre que l'usage du vin donne des forces. Pour donner un effort momentané, oui ; pour un travail prolongé, non.

La presse à imprimer. — Une des plus grandes presses à imprimer se trouve à l'imprimerie du *New-York World* (*Le Monde de New-York*). Cette presse est une presse rotatoire, à huit cylindres et, du nom de son inventeur, on l'appelle la presse rotatoire octuple de Hoc.

A l'aide de cette machine, on peut imprimer, couper, plier et compter 96,000 numéros de journaux de huit pages par heure, c'est à dire 1,600 par minute, ou 27 numéros par seconde.

Le papier passe sous la presse avec une vitesse de 52 kilomètres par heure. Au moyen de la nouvelle machine, les journaux sont livrés par 25 exemplaires.

Pour faire fonctionner la presse Hoc, et obtenir cette énorme quantité d'exemplaires, il ne faut qu'un personnel de dix ouvriers, jeunes et adultes, qui alternent au travail par équipes.

La presse Hoc a une hauteur de quatre mètres environ et une longueur de sept mètres et demi. A l'imprimerie du *New-York World* on est en train de placer deux autres machines à imprimer. Dans ce cas, le nombre d'exemplaires qu'on pourra obtenir par heure sera de 780,000, pour lesquels il faudra au moins 42,000 kilos de papier.

Vieilles choses. — Jugements de Dieu. — Voici ce que l'histoire nous dit de ces jugements au moyen-âge :

Lorsque, dans un procès ou une difficulté élevée entre des parties, les preuves avancées de part et d'autre n'étaient pas assez évidentes pour éclairer la conscience des juges, on décidait l'affaire par un *Jugement de Dieu* ; car on croyait que l'Être Suprême était trop juste pour laisser triompher le coupable.

On avait donc admis quatre espèces de *Jugements de Dieu* : 1^o par le *duel* ; 2^o par la *croix* ; 3^o par l'*eau froide* ; 4^o par le *feu*.

C'est ainsi que Gérard d'Estavayer obtint d'Amédée VIII, en 1397, de pouvoir prouver par le duel l'accusation qu'il avait portée contre Othon de Grandson, d'avoir empoisonné Amédée VII, duel auquel Othon succomba, quoique accusé injustement par son ennemi le plus implacable.

Dans le jugement par la *croix*, les parties choisissaient chacune un homme qui étendait ses bras en forme de croix, et celui qui pouvait les tenir le plus longtemps dans cette attitude avait gagné le procès pour celui dont il soutenait la cause.

Le Jugement de Dieu par l'eau froide consistait à jeter l'accusé dans une grande et profonde cuve pleine d'eau, après lui avoir lié la main droite au pied gauche et la main gauche au pied droit; s'il enfonçait, on le croyait innocent; si, au contraire, il surnageait, il était réputé coupable, parce que l'eau, qu'on avait bénie auparavant, semblait le rejeter de son sein, étant trop pure pour recevoir un coupable.

Celui que l'on admettait au Jugement de Dieu par le feu était obligé de porter de neuf à douze pas une barre de fer rouge pesant environ trois livres. Cette épreuve se faisait encore en mettant la main dans un gantelet sortant d'une fournaise, ou bien en la plongeant dans un verre plein d'eau bouillante pour y prendre un anneau béni suspendu à plus ou moins de profondeur. On enveloppait ensuite la main du patient avec un linge sur lequel le juge et la partie adverse apposaient leurs sceaux. Au bout de trois jours, on levait l'appareil et s'il ne paraissait aucune marque de brûlure, on le renvoyait absous.

Les fers et autres instruments qui servaient aux épreuves étaient bénis et gardés soigneusement dans des églises privilégiées qui, à raison des profits qu'elles en retiraient, avaient soin d'entretenir cette crédulité.

Le tuyau d'angoisse. — Le chapeau de haute forme a reçu, comme on le sait, et ainsi qu'on l'a rappelé dernièrement lors de son centenaire, une foule de dénominations plus railleuses les unes que les autres: tube, colonne, cylindre, bugne, etc. En voici cependant une que nous n'avions jamais entendue:

Un paysan neuchâtelois revenait, par un chaud jour d'été, d'un enterrement, et suait à grosses gouttes sous son chapeau cylindre. Une paysanne ne put s'empêcher de sourire en le voyant si visiblement incommodé par cette coiffure à laquelle il n'était guère habitué. Et le paysan s'écria: « Tu te fiches de moi, hein! à cause de mon tuyau d'angoisse? Tu as raison, c'est un vilain meuble. »

Etre tiré à quatre épingles. — « Je vous serais bien obligée, nous écrit une de nos lectrices, si vous pouviez me dire quelle est l'origine de cette expression, dont on se sert très fréquemment à Lausanne, en parlant d'un homme ou d'une femme dont la toilette ne laisse rien à désirer. »

Voici l'explication que nous pouvons donner en réponse à cette question.

Le fichu, que les dames se mettent parfois autour du cou, fut jadis une partie essentielle de leur vêtement, comme il en est encore une chez les Arlésiennes, dont le costume est si pittoresque.

Or, pour que la personne qui le portait fût bien habillée, il fallait que le fichu fût le moins de plis possible, condition que l'on obtenait au moyen de quatre épingles: Une pour l'arrêter dans le dos, deux pour l'assujettir sur les épaules, et une enfin, pour le tenir croisé sur la poitrine.

D'où la locution proverbiale être tiré à quatre épingles (littéralement alors, avoir son fichu tendu par quatre épingles), pour signifier, en parlant d'une femme, qu'elle prend un soin minutieux de sa toilette. — Dans le même sens, cette locution a été appliquée à l'homme.

Le fénét.

Ce mot-là n'a point encore l'honneur de figurer dans le dictionnaire de l'Académie française; mais je ne doute pas qu'il n'y soit admis tôt ou tard; il est significatif, expressif, et puisqu'on dit que notre langue est pauvre, il faut lui faire la charité d'une locution heureuse, qui sert à désigner parmi nous le mari

qui usurpe, dans les fonctions d'un ménage, celles qui devraient être l'apanage de sa moitié; qui s'immisce dans l'arcane du garde-manger, dans les mystères de la lessive et dans la manutention culinaire de l'office. Ce caractère-là n'est point de fantaisie; chacun peut facilement en trouver le spécimen sans sortir de son quartier et peut-être de sa maison.

Le fénét n'use point sa vie dans de vastes conceptions; il n'est point à la hauteur des graves pensées de l'époque; mais à coup sûr il vous dira le prix du beurre en demi-livre ou en *matole*, ce qu'on paie le pain, la viande, et si le sucre et le café ont renchéri; il frémirait à l'idée d'une guerre qui ferait hausser les jouissances émanées de la cafetière; jouissances qu'il partage volontiers avec des voisines bonnes ménagères, auprès desquelles il aime à se munir de petits renseignements touchant l'économie domestique, et si l'n'a jamais entendu répéter qu'avec horreur ce mot d'un diplomate sans âme:

Périssent les colonies plutôt qu'un principe!

De toutes les pièces d'un appartement, c'est la cuisine où le fénét se trouve le plus souvent; il en furète les recoins les plus obscurs, les buffets les moins en évidence; il se complait dans cette inspection désolante pour sa cuisinière; il s'assure du déchet quotidien de la *toupinne* de beurre, il retire une bûche d'un feu trop actif, il compte les chandelles, il regarde ce qui reste d'un gigot entamé la veille, il lève le couvercle des pots, s'intéresse à la cuisson des mets, voit si le pain est levé convenablement, fait des observations culinaires à la domestique, et si la pauvre fille est absente, il la remplace pour remuer un légume qui brûle, pour écarter du brasier un coquemar qui bout; et, quelquefois, profitant de ce qu'il est seul, il adoucit le régime de sa servante en mettant en contact immédiat la bouteille du vin dont elle boit avec le robinet de la pierre à eau.

Il est triomphant au sein de ces corvées de ménage qui font le désespoir d'autres hommes. Un jour de lessive le rend radieux; il coupe le savon, sort du bûcher le bois nécessaire, offre du tabac aux lavandières, surveille femmes et demi-femmes, s'offre pour leur aider à tordre le linge mouillé et à plier le sec, court de la fontaine à la chambre à lessive, puis se frotte les mains avec orgueil si son linge est *beau blanc*.

Il est rouge comme un coq le jour où il fond son beurre, car il ne quitte presque pas le voisinage du feu; il agite la *drachée* au fond des pots, verse le beurre liquide dans des vases; pèse, déduit la tare, et calcule le déchet sur l'achat brut, se félicitant de ce qu'il a perdu à cette fonte deux livres de moins que sa voisine.

Le fénét va au marché et pourrait faire la mercuriale des légumes; sans être déguisé comme Achille, il s'occupe d'ouvrages d'aiguille; il recoud ses boutons, fait une reprise à son habit déchiré, s'élève même jusqu'à la couture, et se tricote des bas à temps perdu, en demandant quelques conseils à sa femme pour les diminutions.

Il ne confie qu'à lui-même le soin de griller le café *au point* convenable; craignant peut-être qu'on ne lui brise sa vaisselle, il pousse la précaution jusqu'à la laver; il époussette les meubles, nettoie la cage des oiseaux, donne à manger aux chats, tend les souricières, s'aide à faire les lits, étend le linge sale sur la perche de la chambre à resserrer.

Et qu'on ne croie point que les ménages des petits bourgeois recèlent seuls des *fénéts*! Il n'y a pas longtemps qu'un savant, allant visiter un de ses confrères distingué par sa haute position sociale, le trouva qui comptait la les-

sive, tandis que sa femme, bel esprit, composait un discours que son mari devait débiter dans une réunion académique.

(PETIT-SENN)

Mangez donc des primeurs!

Comme ils sont tentants en ce moment, les étalages des fruitiers où s'étalent des primeurs fleurant délicieusement l'odeur indéfinissable des champs.

Ne vous y fiez pas toujours cependant, nous disent les *Annales politiques et littéraires*, car tout se truque, tout se falsifie.

Ces jolies petites pommes de terre nouvelles, par exemple, que vous admirez en passant, dans leur panier, ne sont peut-être que de vieilles dames de pommes de terre habilement maquillées.

Le retapage des pommes de terre constitue, en effet, une spéciale industrie qui rapporte de bons profits à ceux qui la pratiquent.

A Paris, ils ont ordinairement leur usine dans les environs, sous une arche de pont déserte, où des commerçants plus ou moins scrupuleux apportent des soldes de pommes de terre qui, en vieillissant, ont perdu, comme de simples personnes, leur aspect appétissant.

Les pommes de terre sont jetées dans des baquets, et les retapeurs, les pieds nus, le pantalon retroussé, se mettent à piétiner vigoureusement. Au bout d'un quart d'heure, les tubercules ayant abandonné leur ancien tégument, semblent avoir fait peau neuve et redeviennent d'un blond brillant, ce blond doré qui vous tente et souvent décide les ménagères hésitantes devant la devanture.

Ces vieilleries de ce soir seront les primeurs de demain matin que l'on fera sauter dans un beurre qui ne sera que de la margarine!

C'est ce qu'on appelle le Progrès!

Ingénieuse industrie. — Admirablement installé au coin d'une rue de Londres, en pente raide, l'épicier Sexton avait eu l'idée de disposer devant sa boutique un panier de vaisselle que les cyclistes ne pouvaient apercevoir qu'au moment où leur pneu éclatait dedans.

Alors il sortait de son magasin en hurlant au désastre, à la ruine, et s'empressait de vider, sous les yeux du coupable, son panier dont le contenu n'était que fragments.

Le cycliste, désolé, n'attendait pas la menace d'un procès et payait, sur le champ, 20 ou 25 francs de dégâts.

Depuis dix mois, Sexton se faisait ainsi de 50 à 100 francs par jour, le même panier étant utilisé plusieurs fois dans la même journée.

Malheureusement, cette régularité dans les accidents finit par éveiller l'attention des policemen, et Sexton, pris en flagrant délit, s'est entendu condamner ces jours-ci à trois mois de prison et six cents francs d'amende.

Leçon de politesse. — Un domestique récemment arrivé de la campagne et s'exprimant en langage vaudois, sans trop s'inquiéter des délicatesses qu'une société cultivée observe dans la conversation, avait reçu à ce sujet plusieurs observations de son maître, qui était professeur de théologie à l'Académie de Lausanne. Un jour, entre autres, il fut envoyé à la cave pour tirer une bouteille de vin. Le tonneau étant à bout de liquide, le domestique dut l'incliner pour pouvoir remplir sa bouteille, et rendit compte à son maître de cette opération en employant un terme assez vulgaire.

Le professeur l'arrêta et lui dit: « Daniel, ne vous servez jamais d'expressions pareilles; dites tout simplement que vous avez été dans l'obligation de lever le *fond* du tonneau. »